

CHARTRE QUALITÉ FORGA

**Chaque Partenaire du Cabinet FORGA est signataire de la « Charte Qualité FORGA »
Il s'engage à en respecter son organisation, la confidentialité et l'éthique**

Le **Cabinet FORGA** est un acteur dans le domaine du **counselling**, spécialisé dans le développement positif des ressources et capacités humaines afin de permettre à chacun de vivre avec sérénité les situations du quotidien. Ses actions sont centrées sur la valorisation de la personne, la gestion du stress et des émotions, l'autonomie et le bien-être.

Objet :

Le **Cabinet FORGA**, pour son volet professionnel, a pour vocation de développer la « **Qualité de vie au travail** » en s'appuyant sur un réseau d'experts diplômés, dénommés « **Partenaires** ». Il noue des partenariats qui ont pour socle la charte « **Qualité FORGA** » présentée ci-après. Celle-ci permet de mettre en commun les connaissances spécifiques des domaines de chacun dans une organisation de qualité, en vue d'élaborer et de mettre en place jusqu'à leur terme, les meilleures solutions adaptées aux demandes qui lui sont faites. Son activité s'exerce principalement dans les domaines de la conduite du changement et des actions de prévention (RPS, TMS) pour notamment la gestion du stress et des émotions.

Organisation :

Le **cabinet FORGA** est le signataire et l'interlocuteur privilégié du client, il coordonne les différents Partenaires qui s'interdisent de démarcher directement ou indirectement celui-ci.

Les interventions pour le **Cabinet FORGA** peuvent être de différentes natures ; Qualification, Audit, Proposition de solutions, Réalisation, Suivi des résultats. Le Partenaire pourra intervenir dans le cadre de son champ de compétences pour lequel il justifiera préalablement de ses diplômes et références professionnelles.

Le Partenaire pourra intervenir au sein du **Cabinet FORGA**, dans son propre Cabinet, ou en entreprise selon la mission qui lui sera confiée.

Le Partenaire s'engage à répondre aux sollicitations du **Cabinet FORGA** sans délai et dans un esprit d'équipe.

Le Partenaire fournira par écrit au **Cabinet FORGA** et à ses clients toutes les informations destinées à leur permettre de réaliser sereinement leurs objectifs.

Le Partenaire communiquera sans délai au **Cabinet FORGA** des comptes rendus écrits d'entretiens reprenant les propositions faites et leurs conditions de réalisation.

Des réunions périodiques entre les Partenaires et le **Cabinet FORGA** seront organisées tout au long du projet client afin d'assurer l'excellence de la réalisation en conformité avec les attendus.

Le choix des solutions et des Partenaires nécessaires à une mission se font en accord avec le client et le **Cabinet FORGA**

Les conditions de rémunération du Partenaire sont fixées avant le début d'une mission et d'un commun accord entre le Partenaire et le **Cabinet FORGA**.

Confidentialité :

Le Partenaire du **Cabinet FORGA** est tenu au respect absolu du secret professionnel envers ses clients, de manière à assurer la protection d'exercice du cadre professionnel. Lors de la conduite de groupes clients, le Partenaire informera les participants de l'extension du secret professionnel à chacun d'eux.

Ethique :

Le Partenaire s'engage à respecter les bonnes pratiques acquises lors de sa formation initiale. Il respectera également les valeurs de responsabilité, tolérance, respect de la liberté individuelle et de la dignité humaine, tant envers les clients du **Cabinet FORGA** qu'envers les autres partenaires.

Il exercera son activité sans aucune discrimination d'âge, de sexe, de race, de religion ou d'appartenance politique.

Résiliation :

Le **Cabinet FORGA** se réserve le droit de rompre à tout moment avec le Partenaire si celui-ci ne respectait pas les engagements de la « **Charte Qualité FORGA** » ou si ses agissements étaient contraires aux valeurs éthiques ou de confidentialité de celle-ci.

Le partenariat peut être rompu à tout moment par chaque partie par lettre recommandée dès lors qu'aucune mission commune n'est en cours.

Fait à Ste Cécile les Vignes, le :

Le Partenaire

Nom, prénom, Domaine d'expertise,

Signature

Cabinet FORGA

François Gaillard - Fondateur

Signature